



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



LA REVUE FINANCIÈRE

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers d'octobre 2022

Canada

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2022
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

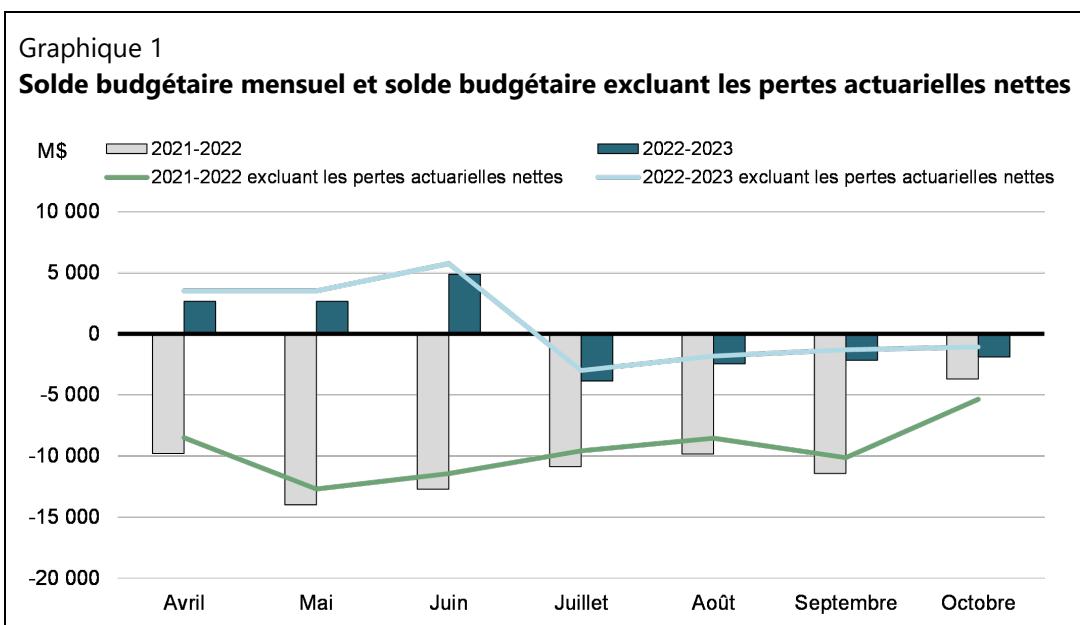
No de cat. F12-4F-PDF
ISSN : 1487-0142

Faits saillants

Octobre 2022

Le mois d'octobre 2022 s'est soldé par un déficit budgétaire de 1,9 milliard de dollars, comparativement à un déficit de 3,7 milliards en octobre 2021. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 1,1 milliard de dollars, comparativement à un déficit de 5,4 milliards pour la même période de 2021-2022. Le solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes actuarielles nettes découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Les résultats financiers du gouvernement pour 2022-2023 continuent de s'améliorer comparativement à ceux de 2021-2022, à mesure que l'incidence budgétaire de la crise de COVID-19 et le niveau sans précédent de mesures d'intervention temporaires relatives à la COVID-19 s'atténuent.



Comparativement à octobre 2021 :

- Les revenus ont augmenté de 3,8 milliards (12,0 %), en raison d'une amélioration générale des sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,1 milliard de dollars (0,2 %).
- Les frais de la dette publique ont diminué de 0,4 milliard de dollars (14,4 %) en raison d'un rajustement des résultats cumulatifs de l'exercice comptabilisés effectué en octobre 2021 afin de tenir compte des évaluations actuarielles mises à jour des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés, conformément aux Comptes publics du Canada de 2021, ainsi que des rajustements moins élevés apportés en octobre 2022 à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation. Ces diminutions ont été compensées en partie par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt pour l'année en cours.
- Les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 2,5 milliards de dollars (148,9 %), principalement en raison d'un rajustement effectué au cours de l'année précédente pour tenir compte des dernières évaluations actuarielles du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages, conformément aux *Comptes publics du Canada de 2021*.

Avril à octobre 2022

Pour la période d'avril à octobre de l'exercice 2022-2023, le gouvernement a affiché un déficit de 0,2 milliard de dollars, comparativement à un déficit de 72,3 milliards pour la même période de 2021-2022. L'excédent budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 5,6 milliards, comparativement à un déficit de 66,2 milliards pour la période d'avril à octobre 2021-2022.

Comparativement à 2021-2022 :

- Les revenus ont augmenté de 36,6 milliards de dollars (17,6 %) en raison d'une amélioration générale des sources de revenus, en particulier en raison de la diminution des répercussions budgétaires et économiques de la COVID-19.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 40,4 milliards de dollars (15,6 %), principalement en raison de la baisse des paiements de transfert versés aux particuliers et aux entreprises causée par la fin des mesures temporaires relatives à la COVID-19.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 5,2 milliards de dollars (35,7 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt et des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,3 milliard de dollars (4,7 %).

Graphique 2
Solde budgétaire cumulatif de l'exercice et solde budgétaire cumulatif excluant les pertes actuarielles nettes

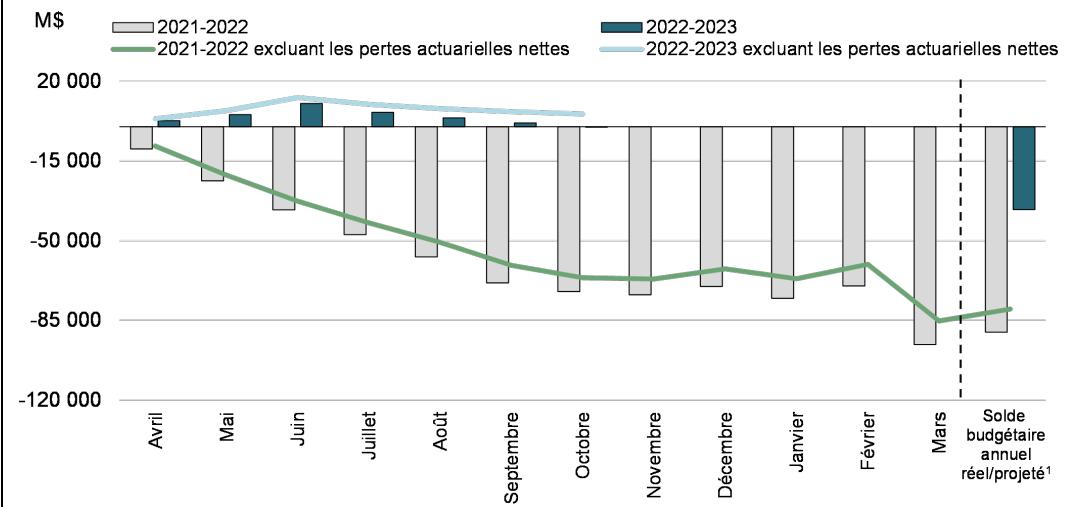


Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Octobre		Avril à octobre	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Opérations budgétaires				
Revenus		31 512	35 307	207 329
Charges				243 880
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-34 059	-33 974	-259 054	-218 628
Frais de la dette publique	-2 815	-2 409	-14 507	-19 686
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-5 362	-1 076	-66 232	5 566
Pertes actuarielles nettes	1 678	-820	-6 020	-5 740
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-3 684	-1 896	-72 252	-174
Opérations non budgétaires	-17 722	316	-22 882	-31 064
Ressources ou besoins financiers	-21 406	-1 580	-95 134	-31 238
Variation nette dans les activités de financement	20 479	19 153	96 878	33 567
Variation nette de la trésorerie		-927	17 573	1 744
Trésorerie à la fin de la période				2 329
			61 133	94 590

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Les revenus en octobre 2022 se sont élevés à 35,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 3,8 milliards de dollars (12,0 %) par rapport à octobre 2021 en raison d'une amélioration générale de l'activité économique relativement aux répercussions les plus importantes de la COVID-19 au cours de l'exercice précédent.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 3,2 milliards de dollars (11,6 %) par rapport à la même période en 2021-2022.
- Les produits en provenance du cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (31,7 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2022.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (13,4 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus, qui comprennent les bénéfices nets des sociétés d'État entreprises, le produit de la vente de biens et de services, le rendement des investissements et les revenus nets sur opérations de change ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (13,2 %).

Les revenus de la période d'avril à octobre pour l'exercice 2022-2023 s'élevaient à 243,9 milliards de dollars, en hausse de 36,6 milliards (17,6 %) par rapport à la même période de 2021-2022.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 30,1 milliards de dollars (17,1 %) par rapport à la même période en 2021-2022, lorsque les restrictions liées à la COVID-19 pesaient sur les revenus, et en raison de la forte croissance économique. Pour sa part, la portion fédérale des revenus tirés des droits d'accise sur le cannabis ayant fait l'objet d'une cotisation a augmenté de 17 millions de dollars pour la période d'avril à octobre, pour passer à 104 millions de dollars.
- Les produits issus du cadre du régime de tarification de la pollution ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (35,6 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2022.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (12,0 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 3,8 milliards de dollars (25,8 %) en raison de l'amélioration et du retour à la normale de l'économie à la suite de la pandémie de COVID-19 et de la hausse des taux d'intérêt.

Tableau 2

Revenus

	Octobre			Avril à octobre		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)	(%)	(M\$)	(%)		
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	15 339	15 918	3,8	100 894	108 479	7,5
Sociétés	5 035	6 557	30,2	34 034	47 929	40,8
Non-résidents	939	1 342	42,9	5 105	7 471	46,3
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	21 313	23 817	11,7	140 033	163 879	17,0
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	4 522	5 302	17,2	26 906	32 043	19,1
Taxes sur l'énergie	505	436	-13,7	3 053	3 196	4,7
Droits de douane à l'importation	491	590	20,2	3 197	3 887	21,6
Autres taxes et droits d'accise	577	439	-23,9	3 435	3 740	8,9
Total des taxes et droits d'accise	6 095	6 767	11,0	36 591	42 866	17,1
Total des revenus fiscaux	27 408	30 584	11,6	176 624	206 745	17,1
Produits issus du cadre du prix de la pollution	401	528	31,7	3 015	4 088	35,6
Cotisations d'assurance-emploi	1 266	1 436	13,4	12 943	14 494	12,0
Autres revenus	2 437	2 759	13,2	14 747	18 553	25,8
Total des revenus	31 512	35 307	12,0	207 329	243 880	17,6

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois d'octobre 2022, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 34,0 milliards de dollars, soit une baisse de 0,1 milliard de dollars (0,2 %) par rapport à octobre 2021.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont diminué de 2,5 milliards de dollars (20,6%).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (16,5 %), en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires. De plus, comme il a été annoncé dans le budget de 2021, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 0,9 milliard de dollars (37,0 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 1,9 milliard de dollars (99,8 %), en raison de l'élimination progressive de la Prestation canadienne de la relance économique, de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants.
 - Les prestations pour enfants ont diminué de 0,6 milliard de dollars (21,4 %), ce qui est principalement attribuable au paiement du supplément temporaire pour jeunes enfants de l'Allocation canadienne pour enfants en octobre 2021.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 0,6 milliard de dollars (10,3 %), en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris l'augmentation prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires, d'un rajustement effectué pendant l'année précédente pour tenir compte d'une estimation révisée des recouvrements relatifs à l'abattement du Québec, ainsi que de la variation d'une année sur l'autre dans le calendrier des transferts relatifs aux soins à domicile et aux soins de santé mentale.
- Le retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution a augmenté de 1,6 milliard de dollars, ce qui est attribuable à un changement dans la prestation de l'Incentif à agir pour le climat, qui est passé d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus à une prestation trimestrielle. On continuera de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (1,2 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 2,1 milliards de dollars (100,0 %) en raison de la fin du programme.
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (19,0 %), en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris les variations du calendrier des paiements de transfert d'une année à l'autre et l'augmentation de l'aide internationale.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (15,4 %), principalement sous l'effet de la hausse des charges liées au personnel et aux soins de santé publique.

Les frais de la dette publique ont diminué de 0,4 milliard de dollars (14,4 %), en raison d'un rajustement effectué en octobre 2021 afin de tenir compte des évaluations actuarielles mises à jour des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés, ainsi que des rajustements moins élevés apportés en octobre 2022 à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation. Cette diminution des frais de la dette publique a été compensée en partie par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt pour l'année en cours.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont augmenté de 2,5 milliards de dollars (148,9 %) en raison principalement d'un rajustement apporté en octobre 2021 aux données cumulatives en fonction des évaluations actuarielles mises à jour des régimes de retraite et autres avantages préparées aux fins des *Comptes publics du Canada de 2021*.

Pour la période d'avril à octobre de l'exercice 2022-2023, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 218,6 milliards de dollars, soit une baisse de 40,4 milliards (15,6 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont diminué de 27,4 milliards de dollars (29,3 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 4,0 milliards de dollars (11,3 %), principalement en raison de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 14,5 milliards de dollars (53,8 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 15,1 milliards de dollars (98,4 %), en raison de l'élimination progressive de la Prestation canadienne de la relance économique, de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants.
 - Les prestations pour enfants ont diminué de 1,8 milliard de dollars (11,0 %), ce qui est principalement attribuable au paiement du supplément temporaire pour jeunes enfants de l'Allocation canadienne pour enfants en 2021-2022.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 1,9 milliard de dollars (3,9 %), ce qui est principalement attribuable aux transferts pancanadiens relatifs à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, qui ont commencé en 2021-2022, ainsi qu'à la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires. Ces augmentations ont été compensées en partie par une variation d'une année sur l'autre dans le calendrier des versements du Fonds pour le développement des collectivités du Canada et des transferts relatifs aux soins à domicile et aux soins de santé mentale, ainsi que par une hausse des recouvrements en vertu de l'abattement du Québec.
- Les produits issus du cadre de prix de la pollution ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (33,4 %), ce qui est attribuable à la hausse du taux de l'Incitatif à agir pour le climat et à un changement dans la prestation de l'Incitatif, qui passera d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus à une prestation trimestrielle.

- Les charges de programmes directes ont diminué de 16,1 milliards de dollars (14,3 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 19,5 milliards de dollars (100,6 %) en raison de la clôture du programme et des réévaluations des versements antérieurs.
 - Les autres paiements de transfert ont diminué de 0,5 milliard de dollars (1,3 %), en grande partie sous l'effet de l'élimination temporaire des mesures d'intervention temporaires liées à la COVID-19 et d'un paiement unique versé aux aînés de 75 ans et plus en août 2021. Cette diminution a été compensée en partie par une augmentation de l'aide internationale et des transferts ayant trait aux peuples autochtones.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 3,8 milliards de dollars (6,7 %), ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des charges de personnel.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 5,2 milliards de dollars (35,7 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt et des ajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,3 milliard de dollars (4,7 %).

Tableau 3

Charges

	Octobre			Avril à octobre		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)	(%)		(M\$)	(%)	
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	5 166	6 016	16,5	35 177	39 136	11,3
Prestations d'assurance-emploi	2 359	1 485	-37,0	26 911	12 428	-53,8
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	1 903	3	-99,8	15 371	243	-98,4
Prestations pour enfants	2 603	2 046	-21,4	15 968	14 205	-11,0
Total des principaux transferts aux particuliers	12 031	9 550	-20,6	93 427	66 012	-29,3
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	3 594	3 767	4,8	25 157	26 371	4,8
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 289	1 328	3,0	9 026	9 297	3,0
Péréquation	1 743	1 827	4,8	12 198	12 787	4,8
Formule de financement des territoires	298	310	4,0	2 891	3 005	3,9
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	-	s.o.	-	2 219	s.o.
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	-	s.o.	2 320	1 134	-51,1
Soins à domicile et soins de santé mentale	-	135	s.o.	831	136	-83,6
Autres arrangements fiscaux ²	-801	-613	23,5	-3 649	-4 260	-16,7
Total des principaux transferts aux autres administrations	6 123	6 754	10,3	48 774	50 689	3,9
Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution						
Charges de programmes directes						
Subvention salariale d'urgence du Canada	2 139	-	-100,0	19 362	-122	-100,6
Autres paiements de transfert	5 940	7 068	19,0	36 669	36 195	-1,3
Charges de fonctionnement	7 788	8 985	15,4	57 196	61 018	6,7
Total des charges de programmes directes	15 867	16 053	1,2	113 227	97 091	-14,3
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes						
Frais de la dette publique						
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	2 815	2 409	-14,4	14 507	19 686	35,7
Pertes actuarielles nettes	36 874	36 383	-1,3	273 561	238 314	-12,9
Total des charges	-1 678	820	148,9	6 020	5 740	-4,7
	35 196	37 203	5,7	279 581	244 054	-12,7

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives, et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

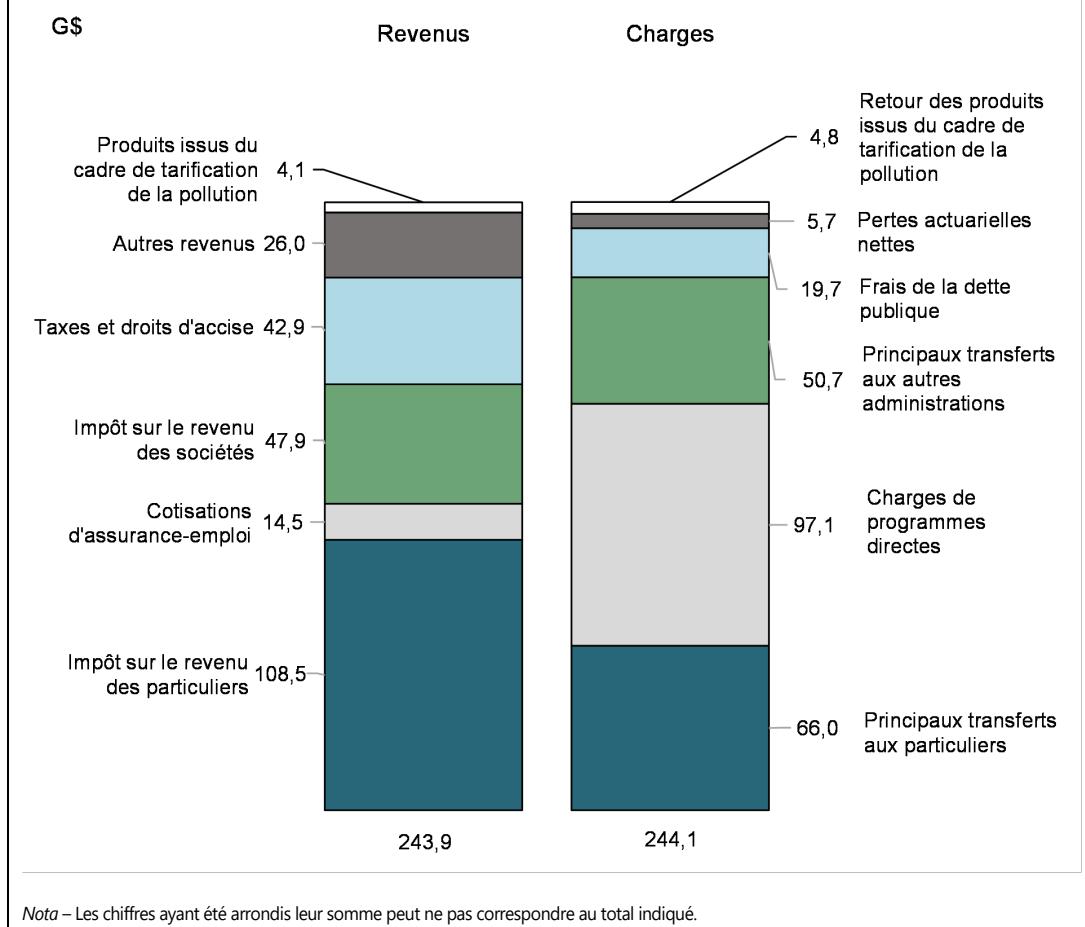
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Octobre			Avril à octobre		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)	(%)		(M\$)	(%)	
Paiements de transfert	26 271	24 989	-4,9	201 858	157 610	-21,9
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	4 574	5 133	12,2	33 649	36 056	7,2
Transports et communications	195	239	22,6	1 227	1 515	23,5
Information	38	50	31,6	259	184	-29,0
Services professionnels et spéciaux	1 272	1 393	9,5	7 282	7 907	8,6
Location	352	339	-3,7	2 199	2 413	9,7
Réparation et entretien	249	305	22,5	1 612	2 047	27,0
Services publics, fournitures et approvisionnements	336	841	150,3	4 156	4 373	5,2
Autres subventions et charges	357	244	-31,7	3 897	3 465	-11,1
Amortissement des immobilisations corporelles	407	432	6,1	2 860	2 992	4,6
Perte nette sur cession de biens	8	9	12,5	55	66	20,0
Total des autres charges	7 788	8 985	15,4	57 196	61 018	6,7
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	34 059	33 974	-0,2	259 054	218 628	-15,6
Frais de la dette publique	2 815	2 409	-14,4	14 507	19 686	35,7
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	36 874	36 383	-1,3	273 561	238 314	-12,9
Pertes actuarielles nettes	-1 678	820	148,9	6 020	5 740	-4,7
Total des charges	35 196	37 203	5,7	279 581	244 054	-12,7

Nota – Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à octobre 2022)



Besoins financiers de 31,2 milliards de dollars d'avril à octobre 2022

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 0,2 milliard de dollars et des besoins financiers de 31,1 milliards au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à octobre 2022 s'est soldée par des besoins financiers de 31,2 milliards, comparativement à des besoins financiers de 95,1 milliards pour la même période de l'exercice précédent.

La diminution des besoins financiers en 2022-2023 est en grande partie attribuable à l'amélioration du solde budgétaire, compensée partiellement par une augmentation des besoins financiers découlant d'opérations non budgétaires.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Octobre		Avril à octobre	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-3 684	-1 896	-72 252	-174
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs ¹	-13 574	228	-5 359	-16 503
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	-708	2 790	6 622	7 716
Comptes de changes et produits dérivés ¹	2 671	-1 462	-8 401	-14 272
Prêts, placements et avances	-5 851	-725	-15 518	-6 920
Actifs non financiers	-260	-515	-226	-1 085
Total des opérations non budgétaires	-17 722	316	-22 882	-31 064
Ressources ou besoins financiers	-21 406	-1 580	-95 134	-31 238

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

Activités nettes de financement en hausse de 33,6 milliards de dollars

Le gouvernement a comblé ces besoins financiers de 31,2 milliards de dollars et augmenté les soldes de trésorerie de 2,3 milliards en haussant de 33,6 milliards la dette non échue. L'accroissement de la dette non échue a principalement été opéré par l'émission d'obligations négociables.

À la fin du mois d'octobre 2022, les soldes de trésorerie s'élevaient à 94,6 milliards de dollars, soit 33,5 milliards de plus qu'à la fin du mois d'octobre 2021.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Octobre		Avril à octobre	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Ressources ou besoins financiers	-21 406	-1 580	-95 134	-31 238
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables ¹	20 681	17 699	114 880	29 900
Bons du Trésor ¹	1 974	1 812	-23 048	-1 872
Titres au détail	9	-	-6	-
Total des emprunts en dollars canadiens	22 664	19 511	91 826	28 028
Emprunts en devises ¹	-2 166	-339	5 055	5 701
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	20 498	19 172	96 881	33 729
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-19	-19	-3	-162
Variation nette dans les activités de financement	20 479	19 153	96 878	33 567
Variation de la trésorerie	-927	17 573	1 744	2 329
Trésorerie à la fin de la période			61 133	94 590

Nota – Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

Dette fédérale

La dette fédérale, ou déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année à l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire cumulatif de l'exercice, auquel s'ajoutent les autres éléments du résultat global et les gains et pertes de réévaluation.

Les autres éléments du résultat global se composent de certains gains et pertes non réalisés sur des instruments financiers ainsi que de gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite et autres avantages futurs des employés qui sont comptabilisés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swaps et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers. Tout comme dans le cas d'autres revenus ou pertes globaux, les gains et pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé. Le gouvernement a commencé à prendre en compte les gains et les pertes de réévaluation en 2022-2023 avec l'adoption d'une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers (voir la note 8).

Le déficit accumulé a diminué de 2,8 milliards de dollars d'avril à octobre 2022, le déficit budgétaire de 0,2 milliard de dollars ayant été compensé par 0,2 milliard de dollars constatés au titre des autres éléments du résultat global et 2,8 milliards en gains de réévaluation nets.

Tableau 7

État condensé de l'actif et du passif

M\$

	Solde d'ouverture au 1^{er} avril 2022	Note 8	31 oct. 2022	Variation
Passifs				
Créditeurs et charges à payer	262 220		230 711	-31 509
Passifs financiers dérivés ¹	2 778		71	-2 707
Dette portant intérêt				
Dette non échue				
Payable en dollars canadiens				
Obligations négociables	1 043 989		1 073 889	29 900
Bons du Trésor	186 877		185 005	-1 872
Total partiel	1 230 866		1 258 894	28 028
Payable en devises	14 473		20 174	5 701
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 366		5 204	-162
Total de la dette non échue	1 250 705		1 284 272	33 567
Régimes de retraite et autres passifs				
Régimes de retraite du secteur public	167 666		164 922	-2 744
Autres avantages futurs des employés et des anciens combattants	159 705		171 148	11 443
Autres passifs	7 707		6 724	-983
Total des régimes de retraite et autres passifs	335 078		342 794	7 716
Total de la dette portant intérêt	1 585 783		1 627 066	41 283
Total des passifs	1 850 781		1 857 848	7 067
Actifs financiers				
Trésorerie et créances	280 026		267 349	-12 677
Comptes d'opérations de change	104 031		121 548	17 517
Actifs financiers dérivés ¹	3 403		224	-3 179
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) ²	207 031		214 153	7 122
Actifs des régimes de retraite du secteur public	9 203		9 203	-
Total des actifs financiers	603 694		612 477	8 783
Dette nette	1 247 087		1 245 371	-1 716
Actifs non financiers	105 268		106 353	1 085
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 141 819		1 139 018	-2 801

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le solde net des actifs et passifs dérivés au 31 octobre 2022 comprend des gains de réévaluation de 2,8 milliards de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril à octobre 2022.

² Le montant du 31 octobre 2022 inclut des gains de 0,2 milliard de dollars au titre des autres éléments du revenu global enregistrés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises d'État pour la période d'avril à octobre 2022.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les *Comptes publics du Canada*.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des *Comptes publics du Canada* accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les *Comptes publics du Canada* annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.
8. Reclassification de l'information comparative et rajustement aux soldes d'ouverture :
 - i) À compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent les obligations découlant d'une entente, d'un contrat, de la loi ou d'une obligation implicite ou morale consistant à entreprendre des mesures particulières pour mettre hors service des immobilisations corporelles à la fin de leur vie utile. Cela comprend les activités comme la mise hors service de réacteurs nucléaires et l'enlèvement de l'amiante. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur le solde budgétaire de l'exercice en cours. Cette norme a été appliquée de manière rétroactive modifiée et les opérations budgétaires de l'exercice précédent n'ont pas été indiquées de nouveau aux fins de *La revue financière*. Toutefois, un ajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023 a été pris en compte dans le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif. Le montant de ce rajustement peut faire l'objet d'une révision à la lumière de nouveaux renseignements.

- ii) Également à compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers. Les instruments financiers comprennent les créances, les créiteurs, les titres de créances, les dettes et les dérivés, comme les contrats à terme et les swaps de devises. Selon la nouvelle norme, les dérivés, qui étaient indiqués auparavant au coût historique, sont comptabilisés à la juste valeur marchande. Les variations de la juste valeur marchande des dérivés ne sont pas prises en compte dans le solde budgétaire, mais elles sont plutôt imputées directement au déficit accumulé à titre gains et de pertes de réévaluation. L'adoption de cette norme a également donné lieu à la reclassification de certains comptes, comme suit :
- les swaps de devises, indiqués auparavant comme faisant partie de la dette non échue, sont classifiés comme des dérivés et indiqués à l'extérieur de la dette non échue;
 - les contrats à termes, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont indiqués comme des dérivés;
 - les intérêts courus, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises);
 - les escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés, indiqués auparavant comme un poste distinct au sein des dettes non échues, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises).

Cette norme a été appliquée de manière prospective. Les opérations budgétaires de l'exercice précédent n'ont pas été indiquées de nouveau, mais les soldes de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, reflète également un rajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023.

Voici le sommaire d'un rapprochement de la reclassification et d'un rajustement au solde d'ouverture de la situation financière du gouvernement au 1^{er} avril 2022 :

Tableau 8

Sommaire des reclassifications et rajustements aux soldes d'ouverture

M\$

	Solde de clôture au 31 mars 2022¹	Effet du changement sur la convention comptable pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Effet du changement sur la convention comptable pour les instruments financiers	Solde d'ouverture au 1^{er} avril 2022
Passifs				
Créditeurs et charges à payer	260 288	6 095	(4 163)	262 220
Passifs financiers dérivés	-	-	2 778	2 778
Dette portant intérêt				
Dette non échue				
Payable en dollars canadiens				
Obligations négociables	1 030 896	-	13 093	1 043 989
Bons du Trésor	187 381	-	(504)	186 877
Total partiel	1 218 277	-	12 589	1 230 866
Payable en devises	14 451	-	22	14 473
Réévaluation de swaps de devises	(2 246)	-	2 246	-
Escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés	7 443	-	(7 443)	-
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 366	-	-	5 366
Total de la dette non échue	1 243 291	-	7 414	1 250 705
Régimes de retraite et autres passifs	335 078	-	-	335 078
Total de la dette portant intérêt	1 578 369	-	7 414	1 585 783
Total des passifs	1 838 657	6 095	6 029	1 850 781
Actifs financiers				
Actifs financiers dérivés	-	-	3 403	3 403
Autres actifs financiers	600 291	-	-	600 291
Total des actifs financiers	600 291	-	3 403	603 694
Dette nette	1 238 366	6 095	2 626	1 247 087
Actifs non financiers	103 873	1 395	-	105 268
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 134 493	4 700	2 626	1 141 819

¹ Source : Comptes publics du Canada de 2022

Nota – Sauf avis contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Bradley.Recker@fin.gc.ca.

Décembre 2022